



**LES ENGAGEMENTS FONDATEURS  
DU  
MOUVEMENT DEMOCRATE**

POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2008

# 1 - Privilégier l'avenir : de la qualité de vie au développement durable

*Les élus municipaux ont une responsabilité singulière pour contribuer au changement de mentalité qui s'impose à nous en matière de développement durable et intégrer dans toutes les décisions l'impératif de protection de l'environnement et de préservation de l'avenir de nos enfants. Le mandat municipal est par excellence celui où les principes du développement durable peuvent trouver une traduction concrète pour la vie de la cité et du territoire.*

*Les maires sont souvent en première ligne, comme le précise la charte des maires pour l'environnement proposée par l'Association des Maires de France : « il leur faut assurer la salubrité publique, notamment la gestion de l'eau potable, des déchets et de l'assainissement des eaux, planifier et réglementer l'urbanisme, construire et gérer les bâtiments et logements publics, organiser les modes de déplacement de leurs habitants et mettre en service des transports en commun moins polluants, agir sur le cadre et la qualité de vie (sols, air, ressources en eau et milieux aquatiques, bruit, patrimoine rural, forestier, côtier et montagnard). Il leur revient enfin de promouvoir les économies d'énergie. »*

*Les élus démocrates s'engagent à développer des politiques innovantes pour répondre aux grands défis auxquels l'Humanité est confrontée : lutte contre le réchauffement climatique, prévention des risques sanitaires et environnementaux, préservation de la biodiversité. Ces mesures visent aussi à réduire la fracture énergétique des ménages dont les charges liées au chauffage et à l'utilisation du véhicule pèsent plus lourdement sur leur pouvoir d'achat avec l'envolée du cours des combustibles fossiles.*

## **- Un nouvel urbanisme au service de la qualité de la vie**

- Maîtriser le développement en estimant les besoins en logement et les possibilités de renouvellement urbain (mobilisation des friches) en lien avec les logiques de déplacements professionnels, au travers des outils de planification territoriale (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, plan de déplacement urbain, plan climat territorial)
- Economiser l'espace et les flux de déplacement en développant la ville sous forme de quartiers bien définis, socialement mixtes, dotés d'un centre multifonctionnel accessible à pied, localiser les plus fortes densités à proximité des commerces, des lignes de transport en commun et des parcs, rénover les centres anciens
- Apporter aux citoyens, même en zone rurale, les services de proximité dans le cadre d'une intercommunalité de projet et valoriser les espaces attractifs

## **- Une véritable politique intégrée des transports**

- Réduire la consommation d'énergie en diminuant les trajets en véhicule individuel par une offre cohérente de transports en commun et une forte intermodalité (train-tram-bus-vélo...)
- Concevoir les aménagements de voirie et adapter l'offre de transports à la prise en charge du handicap et des personnes âgées
- Donner aux piétons et aux cyclistes tout le confort et la sécurité possibles

### **- Un territoire exemplaire sur le plan énergétique**

- Réduire la facture énergétique des bâtiments publics par la réalisation d'un audit global (bilan carbone, thermographie aérienne) suivi d'un programme de rénovation (renforcement de l'isolation, végétalisation de toiture, changement du mode de chauffage au profit d'énergies renouvelables, ampoules basse consommation et minuteries sur l'éclairage)
- Renouveler la flotte automobile de la collectivité avec des véhicules propres

### **- La santé au cœur des préoccupations**

- Favoriser le développement du bio dans les cantines scolaires, favoriser les circuits courts avec des producteurs locaux selon un cahier des charges garantissant la qualité et la traçabilité des produits, garantir l'absence d'OGM
- Garantir une épuration performante des eaux usées et assurer pour l'avenir une gestion qualitative de la ressource
- Renforcer l'information du public sur la qualité de l'air et les conduites à tenir

### **- Economiser les ressources et préserver la biodiversité**

- Favoriser l'utilisation des matériaux recyclés et des produits écologiques dans les achats et travaux publics
- Encourager la réduction à la source des déchets
- Préserver la biodiversité par le maintien de corridors biologiques, la gestion différenciée des espaces verts, la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, la conservation des zones humides, la restauration des cours d'eau

## **2 - Construire un toit pour tous : du logement à l'habitat**

*Nous croyons que chaque ville ou village a une âme, un génie propre, un talent à rassembler des hommes et des femmes différents qui font de leur diversité une richesse. Nous pensons que la mixité sociale et intergénérationnelle est un atout et non un poids. Nous pensons enfin que les élus locaux ont une responsabilité dans la mise en place d'une offre de logements adaptée aux besoins.*

*Dans les grandes métropoles et notamment en région parisienne, nous devons nous mobiliser avec tous les partenaires publics pour mettre en place une véritable politique d'urgence de l'habitat pour tous.*

*Dans les territoires ruraux, nous devons favoriser l'installation de nouveaux ménages et maîtriser cet essor démographique positif pour nos territoires.*

Les élus MODEM sont des bâtisseurs responsables : ils veulent conduire une politique d'urgence de l'habitat pour tous : propriétaires, classes moyennes, milieux

populaires, étudiants, exclus de la croissance et blessés de la vie, personnes à mobilité réduite.

Puisque la majorité de la population peut prétendre à accéder aux logements sociaux, les élus MODEM s'engagent aussi à appliquer la loi solidarité et renouvellement urbain, voire à en dépasser les objectifs. Mais ils veulent le faire intelligemment :

- en promouvant un habitat conçu dès le départ pour y vivre, quel que soit son âge, sa condition ou sa mobilité ;
- en déclarant la guerre aux logements insalubres ;
- en prenant toute mesure de nature à réduire le nombre de logements vacants (aide à la caution, taxation des logements vacants...) ;
- en privilégiant la répartition équilibrée des constructions sociales, voire la mixité sociale à l'adresse comme le permet la loi « engagement national pour le logement » ;
- en intégrant cette politique de logement dans un projet d'aménagement global au niveau de la commune et de l'intercommunalité ;
- en limitant l'étalement urbain et en favorisant tout dispositif permettant une utilisation modérée des ressources et des énergies.

Le développement des documents d'urbanisme devra être privilégié y compris dans les communes les plus rurales.

Cette politique de construction doit bien évidemment être reliée avec les autres enjeux en matière de réduction des flux de déplacement (point 1) et de cohésion sociale (point 3 ci-dessous).

### **3 - Donner à l'éducation et à la culture sa place première : du lien social à l'intégration**

*Nous ne nous satisfaisons pas de la situation actuelle en matière de banlieue ou d'insécurité. Si les politiques mises en place en matière d'insécurité doivent être fermes, elles doivent être accompagnées d'une véritable mobilisation générale contre l'échec scolaire, prémices de l'échec social. C'est au niveau local que des actions concrètes de prévention et de lutte contre la déscolarisation peuvent être menées, en lien avec les établissements scolaires, les travailleurs sociaux.*

*Des politiques culturelles favorisant l'inclusion et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle.*

Toute politique de cohésion sociale suppose de mobiliser et d'assurer la cohérence de l'action de tous les services et réseaux associatifs agissant sur le même territoire. Les élus du MODEM mettront tout en œuvre pour travailler sur les thèmes de l'éducation et des loisirs avec tous les partenaires existants, quelle que soit leur couleur politique, dans une dynamique de projet.

Les élus MODEM s'impliqueront activement dans une véritable politique de l'éducation, de la culture et des loisirs pour tous.

Les actions mises en place doivent bien évidemment être adaptées aux enjeux, au territoire et aux moyens locaux. Parmi la palette d'actions envisageables, figurent notamment les actions suivantes :

- lutter contre l'illettrisme et favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux par des actions d'aide aux devoirs ;
- soutenir la lecture par l'accueil d'auteurs en résidence et la mise en place de rencontres avec les écoles et dans les médiathèques/bibliothèques ;
- soutenir les activités associatives d'accès aux pratiques culturelles et sportives ;
- pratiquer des politiques tarifaires incitatives (pour les jeunes, les chômeurs, les handicapés) ;
- accompagner les formules imaginatives d'éducation ou les pédagogies expérimentales pour ramener dans le circuit éducatif les jeunes qui s'en excluent ; promouvoir les écoles de la deuxième chance ;
- privilégier les activités formatrices de loisirs, pour tous les publics ;
- encourager l'apprentissage des langues à l'école et par des partenariats avec des communes européennes ;
- favoriser les activités rassemblant les générations et les communautés pour que le pluralisme culturel soit un facteur d'épanouissement....

L'intercommunalité peut être un levier important, notamment en zone rurale, pour accroître l'offre de loisirs ou mettre en place des activités périscolaires. Les élus du MODEM militeront pour que cette dimension importante de la coopération intercommunale ne soit pas oubliée.

## **4 - Relier nos villes et villages : du destin commun au développement collectif**

*Nous considérons qu'une ville ne peut vivre seulement à l'intérieur de ses murs, qu'un village ne peut se concevoir sans le bourg centre le plus proche, que les limites départementales et régionales doivent parfois être dépassées et que l'avenir de nos régions et de notre pays est dans la coopération européenne.*

*De même le destin des zones rurales et urbaines est totalement lié ; loin de vouloir opposer ces deux visages de la France, il convient de favoriser et d'assumer leur complémentarité en respectant les différents modes de vie et de développement.*

*Le Mouvement Démocrate refuse la stratégie qui revient à concentrer toujours plus les administrations, les services ou les activités économiques. Cette logique de concentration n'est pas porteuse en tant que tel d'économies pour nos collectivités et elle est contraire aux principes de la décentralisation qu'entend promouvoir notre famille politique. C'est au sein des territoires que doivent se mettre en place, dans une logique de développement durable, les activités nécessaires à la vie de nos concitoyens.*

La vie économique sur laquelle s'appuie nos villes et villages ne peut se concevoir en vase clos ou en concurrence. C'est pourquoi nos villes et villages ne peuvent faire l'impasse d'une nécessaire coopération intercommunale. Pour susciter l'envie d'entreprendre sur nos territoires, il faut offrir les services attendus par les entreprises, et l'accueil qu'ils sont en droit d'attendre : accès aux nouvelles technologies, offre adaptée en matière d'immobilier d'entreprise, réseau de transport, logement adapté....

Cette politique ne peut se faire que sur un espace de vie cohérent dont les contours varieront bien sûr en fonction de la densité et des caractéristiques géographiques et humaines. Elle suppose une solidarité financière au bénéfice de tous.

Par ailleurs, l'accueil des visiteurs, qu'il s'agisse des touristes et des résidents secondaires, doit être organisé comme une véritable activité génératrice de richesses. En ce sens, la préservation des espaces naturels ou du patrimoine architectural doit aussi être perçue comme une action de développement économique qui sera d'autant plus efficace que les communes auront mis en réseau leurs sites attractifs (circuits touristiques thématiques, facilités de transport, liaison entre capacités d'hébergement et sites à visiter, attractivité des entrées de village...).

Les élus MODEM travailleront activement à dynamiser l'économie du territoire dans un esprit de solidarité active et dans le cadre d'une intercommunalité de projet.

Au-delà de ces territoires de projet, les élus du MODEM entendent bien utiliser les potentialités d'expansion économique et culturelle offertes par l'Europe et ses institutions. Des actions connexes d'information et d'explication des citoyens sur les impacts des décisions européennes, notamment en matière d'environnement, seront organisées au moyen de différents supports.

Les élus du MODEM restent attachés à une politique active de jumelage avec des communes européennes afin de favoriser les échanges entre citoyens européens : échanges scolaires et linguistiques, culturels et sportifs et mise en place de synergies entre entreprises locales européennes.

## **5 - Faire vivre la démocratie locale : de l'habitant au citoyen actif**

*Le mouvement démocrate a souhaité inscrire dans ses textes fondateurs une charte éthique et une charte des valeurs. Le but du MoDem est l'établissement d'une société de liberté, orientée vers l'épanouissement intellectuel et moral de la personne humaine dans la diversité de ses racines et le respect des valeurs de la République.*

*Le principe d'une telle société est la démocratie, qui vise à porter au plus haut la conscience, la responsabilité et le sens du devoir des citoyens.*

*Les élus du MoDem sont indépendants de toutes les puissances d'influence, économique, politique ou médiatique. Ils sont économes des deniers publics et luttent contre toutes les formes de corruption.*

Comme François BAYROU, les élus MODEM veulent « rendre le peuple acteur, remettre les citoyens au cœur du pouvoir. ». Les élus MODEM s'engagent à prendre le citoyen au sérieux en lui donnant la possibilité de se faire une idée des enjeux, des choix faits dans sa commune.

**Les élus du MODEM s'engagent :**

- à défendre la dignité de l'être humain et à lutter contre toutes les formes de discrimination ;
- à défendre l'équité d'accès à tous les services de la ville, y compris au logement social, en rejetant catégoriquement toute forme de clientélisme ;
- à donner leur temps pour le bon fonctionnement de leur commune, à s'impliquer dans la vie locale et à aller au devant de leurs concitoyens ;
- à rendre compte du travail mené aussi bien collectivement qu'individuellement, à présenter à leurs concitoyens toutes informations utiles, complètes et énoncées dans un langage compréhensible.

**Concrètement, ces engagements peuvent se traduire notamment par :**

- la diffusion sur Internet des débats des conseils municipaux ;
- des comités de quartier indépendants de la municipalité comme lieux d'échanges et de propositions ;
- une mise en réseau des compétences locales (chambres de commerce et d'industrie, chambre des métiers, bailleurs, éducation nationale et autres services de l'Etat, syndicats...) afin de renouveler l'analyse prospective de la commune ;
- une transparence absolue en matière de comptes publics et d'endettement local.